



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

MINISTRE DEL'ECONOMIE ET DES FINANCES
SECRETARIAT GENERAL
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS

COMMUNIQUE

Comme certains contribuables sont habitués à effectuer leurs déclarations fiscales au dernier moment, le service de télédéclaration fiscale a connu une saturation ces derniers jours.

Tenant compte des difficultés rencontrées par les usagers, la Direction Générale des Impôts a apporté des ajustements techniques à l'accès à ces services en ligne et a décidé de reporter sans pénalités jusqu'au Vendredi 24 Mai 2019 les déclarations périodiques fiscales en ligne. En outre, l'échéance de déclaration en ligne de l'Annexe à la TVA est décalée jusqu'au Vendredi 31 Mai 2019.

Par ailleurs, la Direction Générale des Impôts a mis en place une cellule de veille technique disponible aux numéros suivants 03212 01174 et 03212 01191 pour d'éventuel besoin d'assistance technique.

Antananarivo, le 17 MAY 2018
Le Directeur Général des Impôts



GERMAIN
Inspecteur des Impôts